

CHÉQUE SPORT ÉTUDIANT

POUR QUI ?

ÉTUDIANTS NON BOURSIERS*

voir Pass Sport 50€
pour les étudiants
boursiers

COMBIEN ?

20€

sur la prise de licence
en club sportif du Doubs.
Sur demande du club



+ D'INFOS SUR INTERNET

doubs.franceolympique.com/aide-financiere/

par téléphone : 07 82 36 81 71

ou par mail : cdos.doubs@gmail.com

*Valable également pour les
bénéficiaires de l'AAH 20-25
ans et de l'AEEH 18-20 ans



FICHE DEMANDE CHÈQUE SPORT

A remplir par le bénéficiaire. A remettre au responsable du club avant le 18 décembre 2022.

Je soussigné(e)

Né(e) le à

Demeurant à

Licencié(e) au club de :

Demande l'attribution d'un CHEQUE SPORT pour la saison sportive 2022-2023 selon le critère d'éligibilité suivant :

Etudiant(e) post BAC non boursier de 16 à 25 ans
Justificatif à joindre à la demande : carte étudiante ou certificat de scolarité.
Voir Pass Sport 50€ pour les étudiants boursiers.

Adulte handicapé(e) âgé(e) de 20 à 25 ans bénéficiaire AAH
Justificatif à joindre à la demande : attestation de perception de l'AAH

Adulte handicapé(e) âgé(e) de 18 à 20 ans AAEH
Justificatif à joindre à la demande : attestation de perception de l'AAEH

Le montant d'un CHEQUE SPORT est de 20€. Excepté si le prix d'adhésion à l'association est inférieur à cette somme. Dans quel cas le montant du chèque sport s'ajuste au prix de l'adhésion (exemple : prix de l'adhésion à l'association = 15€, montant du chèque sport ajusté = 15€).

Information club : à la réception des fiches demandes de vos licenciés vous devez remplir et signer la convention et la fiche récapitulative Chèque Sport 22-23 puis les envoyer au CDOS25 accompagnées des pièces justificatives par mail à l'adresse cdos.doubs@gmail.com ou par voie postale au 1 rue Pergaud, Haras National 25000 BESANCON. Vous trouverez les documents sur le site <https://doubs.franceolympique.com/aide-a-la-licence/>

Fait à le

Signature du bénéficiaire